

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	70 895,00	91 996,00	
60611	Eau et assainissement	400,00	400,00	
60612	Énergie - Électricité	2 800,00	2 300,00	
60621	Combustibles	50,00	0,00	
60622	Carburants	650,00	700,00	
60628	Autres fournitures non stockées	300,00	450,00	
60632	Fournitures de petit équipement	600,00	100,00	
60633	Fournitures de voirie	600,00	350,00	
60636	Vêtements de travail	100,00	400,00	
6064	Fournitures administratives	600,00	600,00	
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	
611	Contrats de prestations de services	1 900,00	2 000,00	
6135	Locations mobilières	1 900,00	1 835,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	47 145,00	63 304,00	
615231	Entretien et réparations voiries	1 600,00	5 000,00	
61551	Matériel roulant	450,00	200,00	
6156	Maintenance	2 800,00	2 600,00	
6161	Assurance multirisques	1 900,00	2 050,00	
6185	Frais de colloques et séminaires	200,00	0,00	
6188	Autres frais divers	800,00	550,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	150,00	115,00	
6226	Honoraires	1 000,00	2 192,00	
6231	Annonces et insertions		1 300,00	
6232	Fêtes et cérémonies	1 800,00	2 600,00	
6238	Divers	100,00	0,00	
6261	Frais d'affranchissement	500,00	500,00	
6262	Frais de télécommunications	700,00	650,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	570,00	500,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	300,00	300,00	
6288	Autres services extérieurs		0,00	
63512	Taxes foncières	450,00	450,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	30,00	50,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	33 565,00	37 838,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	30,00	25,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	600,00	300,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	70,00	70,00	
6413	Personnel non titulaire	23 600,00	27 035,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 170,00	8 192,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	975,00	1 119,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 120,00	1 097,00	
014	Atténuations de produits	91 190,00	91 190,00	
739211	Attributions de compensation	73 363,00	73 363,00	
739221	FNGIR	17 827,00	17 827,00	
65	Autres charges de gestion courante	17 020,00	23 531,00	
6531	Indemnités	14 305,00	19 250,00	
6533	Cotisations de retraite	600,00	816,00	
6535	Formation	100,00	250,00	
6536	Frais de représentation du maire		200,00	
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territ	200,00	200,00	①
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	1 815,00	2 815,00	②
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		212 670,00	244 555,00	
66	Charges financières (b)	2 921,00	2 164,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 921,00	2 164,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	14 000,00	12 600,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		229 591,00	259 319,00	
023	Virement à la section d'investissement	67 041,00	97 075,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		67 041,00	97 075,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		67 041,00	97 075,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		296 632,00	356 394,00	

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

356 394,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	348,00	348,00	
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	325,00	325,00	
70878	par d'autres redevables	23,00	23,00	
73	Impôts et taxes	165 335,00	170 300,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	143 035,00	148 000,00	
73212	Dotation de solidarité communautaire	12 300,00	12 300,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	10 000,00	10 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	41 584,00	41 018,00	
7411	Dotation forfaitaire	24 207,00	23 928,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	7 858,00	8 000,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	3 631,00	3 300,00	
742	Dotations aux élus locaux	3 000,00	3 000,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	500,00	490,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	2 388,00	2 300,00	
75	Autres produits de gestion courante	12 500,00	14 500,00	
752	Revenus des immeubles	12 500,00	14 500,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		219 767,00	226 166,00	
76	Produits financiers (b)	4 793,00	3 639,00	
76232	Par le GFP de rattachement		3 639,00	
7688	Autres produits financiers	4 793,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		224 560,00	229 805,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		224 560,00	229 805,00	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

126 589,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

356 394,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 224,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 224,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	12 150,00	0,00	
2111	Terrains nus	4 000,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 600,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements div		0,00	
2184	Mobilier	550,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	255 358,00	138 870,00	
2313	Constructions	31 000,00	90 000,00	①
2315	Installations, matériel et outillage techniques	224 358,00	48 870,00	②
Total des dépenses d'équipement		268 732,00	138 870,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	15 761,00	16 518,00	
1641	Emprunts en euros	15 761,00	16 518,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	26 000,00	5 000,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	26 000,00	5 000,00	
Total des dépenses financières		41 761,00	21 518,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		310 493,00	160 388,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		310 493,00	160 388,00	

RESTES A REALISER 2019 (11)		③	121 159,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			281 547,00

① Mur cimetière 4000
 Agrandissement
 Salle mairie 5000

② Parking Spicourt 4870
 2 plateaux ralentisseurs 4400

③ Notaire 4500 (Barbeillon)
 Rue Paul Boulon 16659

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	116 374,00	0,00	
1323	Départements	44 374,00	0,00	
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	72 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		116 374,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	185 251,00	6 646,00	
10222	F.C.T.V.A.	29 470,00	5 646,00	
10226	Taxe d'aménagement	1 000,00	1 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	154 781,00	0,00	
138	Autres subventions d'investissement non transférables	22 776,00	0,00	
1383	Départements		0,00	
1385	Groupements de coll. et coll. à statut particulier	21 000,00	0,00	
1386	Autres établissements publics locaux	1 776,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	17 408,00	18 562,00	
276351	GFP de rattachement	17 408,00	18 562,00	
024	Produits de cessions	10 000,00	0,00	
Total des recettes financières		235 435,00	25 208,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		351 809,00	25 208,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	67 041,00	97 075,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		67 041,00	97 075,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		67 041,00	97 075,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		418 850,00	122 283,00	

Subventions	RESTES A REALISER 2019 (10)	96 600,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		62 664,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		281 547,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).